



Mon propriétaire me demande de payé l'impôt foncier

Par **gmeun**, le **30/09/2008 à 13:00**

Bonjour, mon propriétaire me demande d'acquitter l'impôt foncier par chèque libellé à son nom.
De plus il a inclu dans le bail l'acquittement des taxes habituelles (habitation, ordures ménagères et la taxe sur l'impôt foncier...)
Le bail n'a pas été rédigé chez un notaire par contre.
Dois-je payer ?
Merci de me répondre.

Par **Marion2**, le **30/09/2008 à 18:05**

Bonjour,
Absolument pas.
La taxe foncière est un impôt qui est dû par les propriétaires, en aucun cas par les locataires.
Envoyez une lettre recommandée AR à votre propriétaire en lui rappelant que c'est lui qui doit s'acquitter de cet impôt.
Cordialement